

# L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les Zus

Fin 2013, les zones urbaines sensibles (Zus) abritent près de 9 000 équipements sportifs ou sites de pratique sportive, soit moins de 3 % de l'offre nationale, alors même que 7 % de la population française y réside. Les Zus comptent, en moyenne, 22 équipements sportifs ou sites de pratique sportive pour 10 000 habitants, alors que leurs unités urbaines en comptent en moyenne 34.

L'offre d'équipements sportifs en Zus se distingue par une surreprésentation de petits terrains de proximité et de salles multisports (« gymnases »), représentant respectivement 18 % et 13 % des équipements en Zus, contre 9 % et 8 % de ceux de l'ensemble de leurs unités urbaines.

Toutefois, les situations locales montrent une grande diversité : 9 % des Zus ne comptent aucun équipement sur leur territoire, tandis que 15 % des Zus apparaissent mieux équipées que leur agglomération.

Si certaines caractéristiques de l'offre d'équipements sportifs sont présentées par les acteurs locaux interrogés comme pouvant freiner le développement de la pratique sportive, d'autres obstacles sont également au cœur de leurs préoccupations.

## Sources et précautions méthodologiques

### Source : Étude sur les équipements sportifs en Zus et sur les freins à la pratique sportive

En 2013, le ministère chargé des sports a confié au Credoc la réalisation d'une étude visant à quantifier et à qualifier le déficit d'équipements sportifs en Zus. L'analyse achevée en juillet 2014 comprend deux volets : d'abord une exploitation statistique des données du recensement des équipements sportifs (RES) – volet quantitatif de l'étude – qui permet de dessiner les contours de l'offre globale en Zus et d'illustrer la diversité des situations locales grâce à une typologie ad hoc, ensuite, la restitution d'une vingtaine d'entretiens – volet qualitatif de l'étude – menés auprès d'acteurs locaux, qui permet de rendre compte de problématiques propres à la pratique sportive dans ces territoires, notamment celles liées aux équipements sportifs.

La première phase de l'étude poursuit un double objectif : proposer d'une part une lecture globale de l'offre

d'équipements sportifs en Zus au regard de l'offre des autres territoires urbains attenants, et marquer d'autre part, au-delà du simple catalogage des disparités, la diversité des configurations rencontrées dans ces quartiers que l'on sait très hétérogènes. Cette première phase est complétée par une typologie spécifique des territoires. Elle résume le panel des situations observées au moyen de six grands profils de Zus très distincts et doit faciliter la lecture analytique des caractéristiques de leur offre en équipements sportifs.

Six sites d'enquête ont par la suite été sélectionnés, un pour chacune des classes de la typologie dressée dans le volet quantitatif de l'étude. Dix-huit entretiens ont ainsi été menés auprès d'élus et de professionnels en charge de la politique sportive et de la politique de la ville, et de représentants des usagers des équipements sportifs à Marseille, Liévin, Évry, Metz, Châtelerault et Mâcon.

## Sources et précautions méthodologiques (suite)

### Le recensement des équipements sportifs

Les données ayant permis la réalisation de volet quantitatif de l'étude sont issues du RES (octobre 2013) qui fournit des informations sur le nombre d'équipements par catégorie (161 catégories), leur localisation (adresse et coordonnées géographiques) et leurs principales caractéristiques (une centaine de variables). Il a vocation à l'exhaustivité et son actualisation permanente est confiée au ministère chargé des Sports, qui s'appuie sur ses services déconcentrés pour collecter les informations.

L'équipement sportif au sens du RES est l'espace élémentaire de pratique. Le critère essentiel de recense-

ment est que toute personne puisse y accéder (à titre individuel ou via une structure publique ou privée [associative ou commerciale]), à titre gratuit ou payant, avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique et/ou sportive.

La pratique sportive ne nécessite cependant pas obligatoirement un équipement ou un site aménagé. Il existe donc des lieux de pratiques sportives n'entrant pas dans le champ du RES : à titre d'exemple, les routes servant d'espace de pratique pour le cyclisme sur route ne sont pas recensées.

### Zus et localisation des équipements sportifs : exemple de la Zus des Pyramides à Évry



Les équipements en Zus sont, plus que dans les autres territoires urbains, principalement gérés et détenus par des communes. Celles-ci sont ainsi les gestionnaires principaux de 75 % des équipements en Zus, contre 53 % de ceux des autres quartiers de l'ensemble de leurs communes et 61 % de ceux de leurs unités urbaines<sup>1</sup>. Les équipements en Zus

sont également plus souvent ouverts au public scolaire que ceux de leurs unités urbaines (62 % contre 52 %) et moins souvent ouverts aux clubs (51 % contre 62 %). La proportion d'équipements sportifs ouverts à la pratique individuelle est en outre moindre en Zus (40 % contre 44 %), alors que la part d'équipements en accès libre y est plus importante (27 % contre 22 %).

1. Commune isolée ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continue (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants.

## Une offre d'équipements moindre en Zus

Par rapport aux unités urbaines englobantes, les Zus sont globalement moins équipées: le taux d'équipements y est en moyenne de 22 équipements pour 10 000 habitants, contre 28 pour 10 000 habitants dans les autres quartiers de l'ensemble de leurs communes et 34 pour 10 000 habitants dans l'ensemble de leurs unités urbaines.

Parmi les 161 types d'équipements identifiés en France au sens du RES (**encadré Précisions sur certains types d'équipements sportifs au sens du RES**), 88 sont représentés en Zus, contre 158 au sein de leurs unités urbaines. Les plateaux EPS/Multisports, les salles multisports et les terrains extérieurs de petits jeux collectifs sont plus souvent présents en Zus, représentant respectivement 18 %, 13 % et

12 % de l'offre (**tableau 1**). Les salles de sport de combat sont également surreprésentées, mais ne constituent que 5 % des équipements sportifs en Zus. À l'inverse, les courts de tennis et les terrains de grands jeux représentent respectivement 7 % et 11 % de leurs équipements contre 14 % et 13 % dans les autres quartiers de l'ensemble de leurs communes. Les activités le plus souvent praticables en Zus sont d'abord des sports d'équipes (basket-ball, handball, football, volley-ball). Ce constat est naturellement à mettre en lien avec la nature des équipements surreprésentés dans les Zus. Parmi les 10 activités le plus souvent praticables figurent également la gymnastique, le tennis, les arts martiaux, le badminton et la danse.

**Tableau 1**  
Les types d'équipements sportifs les plus répandus selon le lieu d'implantation en 2013

Type d'équipement	Équipements en Zus		Équipements des autres quartiers des communes avec Zus		Équipements des unités urbaines avec Zus		Ensemble des équipements sportifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Plateau EPS/Multisports	1 592	18	4 089	8	10 143	9	21 093	7
Salle multisports	1 149	13	4 497	9	9 684	8	17 680	5
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	1 105	12	3 936	8	8 025	7	15 830	5
Terrain de grands jeux	1 023	11	6 209	13	15 662	13	44 409	14
Court de tennis	672	7	6 712	14	17 636	15	41 616	13
Salle ou terrain spécialisé	642	7	4 198	9	8 697	7	14 563	4
Salle de sport de combat	462	5	1 633	3	4 002	3	7 019	2
Boulodrome	444	5	2 534	5	7 023	6	27 756	9
Équipement d'activités de forme et de santé	350	4	3 696	7	6 653	6	10 014	3
Salle non spécialisée	292	3	1 219	2	3 576	3	15 162	5
Bassin de natation	251	3	1 414	3	2 793	2	6 329	2
Structure artificielle d'escalade	177	2	699	1	1 446	1	2 688	1
Autres	833	9	8 479	17	22 370	19	100 219	31
<b>Ensemble</b>	<b>8 992</b>	<b>100</b>	<b>49 315</b>	<b>100</b>	<b>117 710</b>	<b>100</b>	<b>324 378</b>	<b>100</b>

Source : Recensement des équipements sportifs, ministère chargé des sports, 2013, traitements Credoc.

Note de lecture : 18 % des équipements sportifs en Zus sont des plateaux EPS/Multisports.

## Précisions sur certains types d'équipements sportifs au sens du RES

Le RES organise les catégories d'équipements sportifs en 30 grandes familles et 161 types dont notamment :

- les terrains de grands jeux regroupent les terrains de grande superficie permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, du cricket ou du hockey sur gazon ;
- les plateaux EPS (éducation physique et sportive)/multisports désignent de petits terrains de proximité non spécialisés qui permettent la pratique de plusieurs activités sportives différentes ;
- les terrains extérieurs de petits jeux collectifs sont des équipements spécialisés dédiés à la pratique d'un seul

sport collectif. Cette famille regroupe les terrains dédiés à la pratique du basket-ball, du handball, du volley-ball ou du beach-volley ;

- les salles ou terrains spécialisés regroupent des équipements dédiés à la pratique d'une seule activité sportive (à l'exclusion des petits terrains de jeux collectifs) ;
- les salles multisports (ou gymnases) sont des salles présentant des tracés au sol permettant la pratique de plusieurs activités sportives dont au moins une collective ;
- les salles non spécialisées (polyvalentes ou salles des fêtes) regroupent les salles généralement sans tracés au sol qui ne servent pas uniquement à la pratique sportive.

## Des caractéristiques des équipements sportifs en Zus moins favorables à la pratique

La répartition des équipements sportifs en Zus en fonction de leur date de création est comparable à celle des autres territoires urbains : 30 % des équipements sportifs en Zus ont ainsi été mis en service après 1995, 29 % pour les équipements situés dans les autres quartiers de l'ensemble de leurs communes (**tableau 2**). L'année de mise en service n'est cependant qu'un indicateur imparfait de la qualité des équipements dans la mesure où elle ne tient pas compte des rénovations qui ont pu avoir lieu récemment. La qualité de l'aire d'évolution s'apprécie également au travers de la nature des sols et de l'existence ou non d'une couverture (toiture). Les équipements en Zus sont plus souvent découverts (59 % contre

56 % dans l'ensemble de leurs unités urbaines), et leurs aires d'évolution sont plus souvent en bitume (29 % contre 18 %). Les revêtements synthétiques sont également plus répandus (30 % contre 23 %). Les espaces de convivialité permettant, au-delà de la pratique d'une activité sportive, l'accueil des publics, sportifs ou non, sont moins présents en Zus. Les équipements disposent ainsi un peu moins souvent d'une salle de réunion (12 % contre 15 %) ou d'une buvette (7 % contre 13 %) (**tableau 3**). Les équipements disposant des éléments de confort pour les pratiquants, que sont les vestiaires et les sanitaires, sont également, en proportion, moins nombreux en Zus que dans les territoires environnants.

## Un paysage contrasté en matière d'offre d'équipements sportifs

Si l'offre d'équipements sportifs montre globalement un déficit marqué en Zus, les situations locales présentent une grande diversité. Ainsi les 10 % des Zus les moins équipées ont un taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants inférieur à 3,2, alors que les 10 % les plus équipées ont un taux supérieur à 56,3. La situation est donc loin d'être homogène entre les Zus.

Afin de disposer d'un panorama suffisamment exhaustif et synthétique illustrant ces spécificités locales, une typologie (**encadré Typologie des Zus en fonction de leur offre d'équipements sportifs**) a été réalisée, afin de mettre en évidence des « profils » de Zus au regard de leur offre d'équipements sportifs et de leur environnement. Le résultat de cette typologie aboutit à six groupes ou classes homogènes au regard des spécificités de l'offre. Ces dernières ont été analysées en consi-

dérant le niveau d'équipements de la Zus et d'une couronne à 1000 m, l'accessibilité, la convivialité, la qualité et le confort, la nature juridique des propriétaires et gestionnaires, et les publics usagers (**graphique 1**).

Trois classes se distinguent principalement par les niveaux d'équipements : les Zus sans équipement (classe 1), les Zus très faiblement équipées (classe 2) et les Zus très équipées (classe 6). Elles représentent 38 % des zones.

Les trois autres classes ont des caractéristiques plus spécifiques et se distinguent en plus de leur niveau d'équipements et de celui de leur unité urbaine, par le type de gestionnaire et la qualité des équipements.

Les caractéristiques de la population, en termes de part de chômage, d'allocataires de la Caf ou de jeunes sont assez homogènes d'une classe à l'autre.

Tableau 2

Qualité de l'aire d'évolution des équipements sportifs selon le lieu d'implantation en 2013

Type d'équipement	Équipements en Zus		Équipements des autres quartiers des communes avec Zus		Équipements des unités urbaines avec Zus		Ensemble des équipements sportifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Année de mise en service</b>								
Avant 1975	2 424	29	13 866	30	26 963	24	61 955	21
1975 et 1984	1 801	21	9 612	21	23 775	21	59 519	20
Entre 1985 et 1994	1 628	19	9 477	21	24 966	23	74 263	25
Entre 1995 et 2004	1 776	21	9 215	20	24 166	22	75 892	25
En 2005 ou après	774	9	4 058	9	10 993	10	30 074	10
<b>Total</b>	<b>8 403</b>	<b>100</b>	<b>46 228</b>	<b>100</b>	<b>110 863</b>	<b>100</b>	<b>301 703</b>	<b>100</b>
<b>Couverture</b>								
Découvert	5 326	59	26 528	54	66 476	56	178 152	55
Intérieur	3 465	39	19 581	40	41 830	36	82 133	25
<b>Total</b>	<b>8 940</b>	<b>100</b>	<b>48 979</b>	<b>100</b>	<b>116 803</b>	<b>100</b>	<b>320 939</b>	<b>100</b>
<b>Nature du sol</b>								
Synthétique (hors gazon)	2 652	30	12 000	25	26 687	23	47 523	15
Bitume	2 571	29	9 299	19	20 612	18	46 647	15
Béton	768	9	5 381	11	14 090	12	33 604	10
Stabilisée/cendrée	739	8	3 686	8	8 850	8	24 138	8
Gazon naturel	570	6	4 608	9	12 386	11	41 404	13
Parquet	540	6	4 344	9	8 536	7	16 282	5
Carrelage	346	4	2 051	4	4 462	4	13 119	4
Gazon synthétique	310	3	1 087	2	2 706	2	4 675	1
Sable	161	2	1 959	4	5 867	5	23 476	7
Surface naturelle	128	1	2 619	5	8 232	7	60 982	19
Terre battue	125	1	1 677	3	3 802	3	7 132	2
Autres	30	0	268	0	573	0	1 957	0
<b>Total</b>	<b>8 940</b>	<b>100</b>	<b>48 979</b>	<b>100</b>	<b>116 803</b>	<b>100</b>	<b>320 939</b>	<b>100</b>

Source : Recensement des équipements sportifs, ministère chargé des sports, 2013, traitements Credoc.

Note de lecture : 29 % des équipements en Zus ont été mis en service avant 1975.

Tableau 3

Convivialité et confort de l'équipement

Type d'équipement	Équipements en Zus		Équipements des autres quartiers des communes avec Zus		Équipements des unités urbaines avec Zus		Ensemble des équipements sportifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Présence d'une salle de réunion	1 093	12	8 326	17	18 110	15	36 433	11
Présence d'une buvette	640	7	6 641	13	15 975	14	43 682	13
Présence de vestiaires sportifs	5 011	56	31 792	64	70 009	59	139 279	43
Présence de sanitaires publics	4 238	47	25 253	51	60 413	51	149 870	46

Source : Recensement des équipements sportifs, ministère chargé des sports, 2013, traitements Credoc.

Note de lecture : 12 % des équipements sportifs en Zus sont dotés d'une salle de réunion.

**Graphique 1**

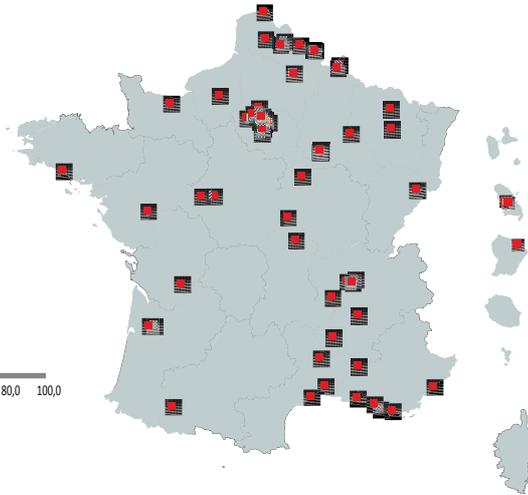
**Répartition des Zus en fonction de leur classe dans la typologie sur le territoire et principales caractéristiques de ces classes**

**Classe 1**

Zus très petite sans équipement sportif (68 Zus – 9% des Zus)

- 1. Taux d'équipements pour 10 000 habitants
- 2. Taux d'équipements des UU de la zus pour 10 000 habitants
- 3. Part d'équipement (%) ayant une salle de réunion
- 4. Part d'équipement (%) en accès libre
- 5. Part d'équipement (%) ouvert aux clubs
- 6. Part d'équipement (%) ouvert aux scolaires
- 7. Part d'équipement (%) découvert
- 8. Part d'équip. (%) dont Etat, région, dépt. ou EPCI gestionnaire
- 9. Part d'équipement (%) dont Commune gestionnaire

0,0 20,0 40,0 60,0 80,0 100,0

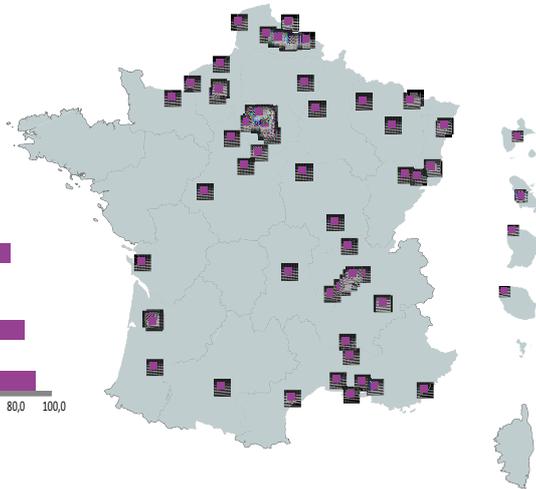


**Classe 2**

Zus très peu équipée avec principalement des équipements en accès libre (104 Zus – 14% des Zus)

- 1. Taux d'équipements pour 10 000 habitants
- 2. Taux d'équipements des UU de la zus pour 10 000 habitants
- 3. Part d'équipement (%) ayant une salle de réunion
- 4. Part d'équipement (%) en accès libre
- 5. Part d'équipement (%) ouvert aux clubs
- 6. Part d'équipement (%) ouvert aux scolaires
- 7. Part d'équipement (%) découvert
- 8. Part d'équip. (%) dont Etat, région, dépt. ou EPCI gestionnaire
- 9. Part d'équipement (%) dont Commune gestionnaire

0,0 20,0 40,0 60,0 80,0 100,0

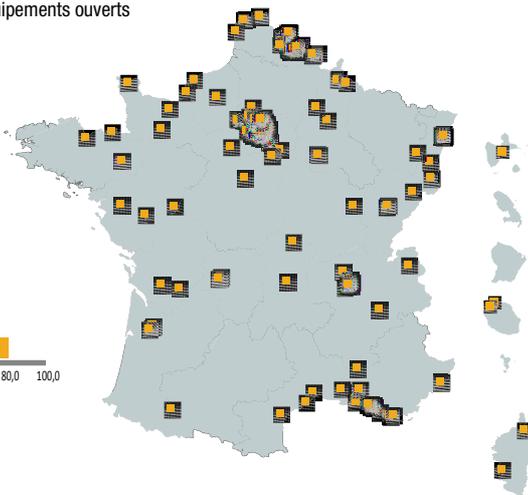


**Classe 3**

Zus peu équipée dans une unité urbaine peu équipée, avec une majorité d'équipements ouverts aux scolaires ou aux clubs (232 Zus – 31% des Zus)

- 1. Taux d'équipements pour 10 000 habitants
- 2. Taux d'équipements des UU de la zus pour 10 000 habitants
- 3. Part d'équipement (%) ayant une salle de réunion
- 4. Part d'équipement (%) en accès libre
- 5. Part d'équipement (%) ouvert aux clubs
- 6. Part d'équipement (%) ouvert aux scolaires
- 7. Part d'équipement (%) découvert
- 8. Part d'équip. (%) dont Etat, région, dépt. ou EPCI gestionnaire
- 9. Part d'équipement (%) dont Commune gestionnaire

0,0 20,0 40,0 60,0 80,0 100,0



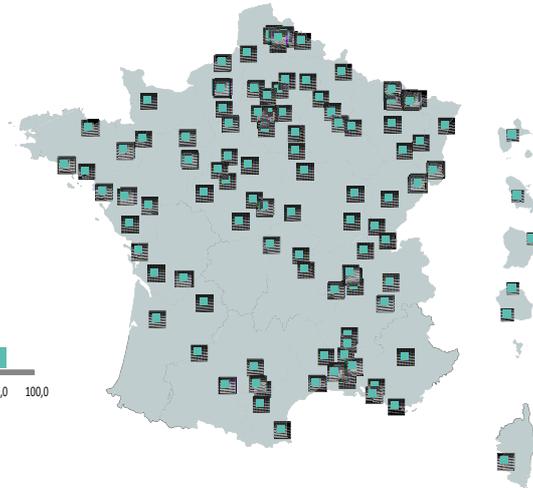
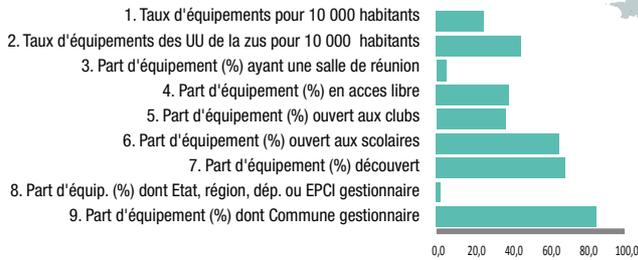
Source: Recensement des équipements sportifs, ministère chargé des sports, 2013.

Traitement: Credoc – IGN Geofla, 2013.

Réalisation cartographique: CGET, 2014.

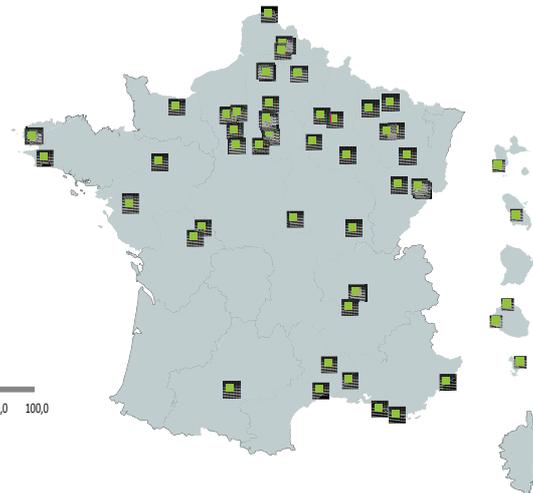
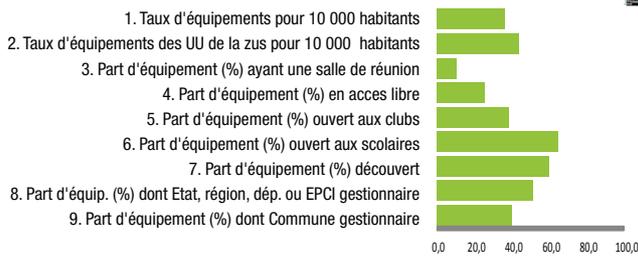
**Classe 4**

Zus dans une situation intermédiaire, mais en décrochage par rapport à son unité urbaine (168 Zus – 22% des Zus)



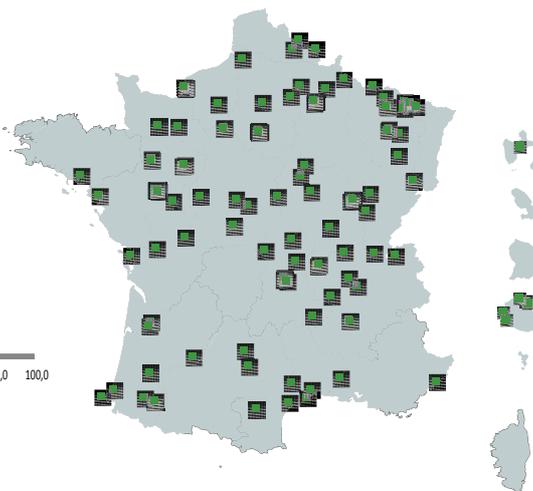
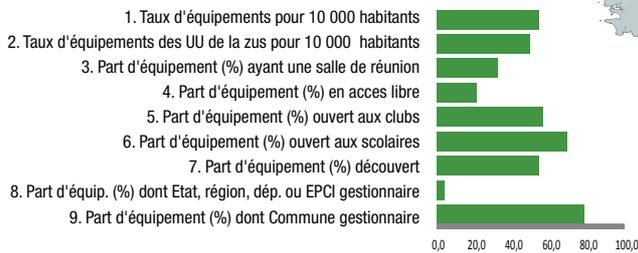
**Classe 5**

Zus bien équipée dans une unité urbaine bien équipée et où la gestion est publique mais pas communale (64 Zus – 9% des Zus)



**Classe 6**

Zus de ville moyenne mieux équipée que son unité urbaine (114 Zus – 15% des Zus)



Source : Recensement des équipements sportifs, ministère chargé des sports, 2013.

Traitement : Credoc – IGN Geofla, 2013.

Réalisation cartographique : CGET, 2014.

## Typologie des Zus en fonction de leur offre d'équipements sportifs

Une typologie a été réalisée sur les 750 Zus de France métropolitaine et des Dom afin de disposer d'un panorama complet de l'offre d'équipements sportifs en Zus. Les Zus sont regroupées progressivement pour obtenir des partitions emboîtées : d'une partition en 750 classes (autant de classes que de Zus) jusqu'à une partition en 1 seule classe (à la fin toutes les Zus sont regroupées en un seul ensemble). Le niveau choisi est celui qui fait le plus sens, c'est-à-dire le niveau de regroupement (ou nombre de classes) où la différence entre les groupes est la plus grande et où les groupes sont en même temps les plus homogènes possible.

### Méthode

La typologie a été réalisée à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) employant la méthode de Ward précédée d'une analyse en composante principale (ACP) consolidée par la méthode des centres mobiles. Cette consolidation recommandée pour renforcer la cohérence des classes a pour conséquence que les différentes partitions en 1, 2, ..., n, n + 1, ... 750 classes ne sont pas emboîtées.

### Mise en œuvre

L'élaboration d'une typologie débute par le choix des indicateurs discriminants. Ce choix est guidé par des considérations statistiques, mais aussi établi en lien avec les objectifs de l'étude.

Partant de l'ensemble des indicateurs décrivant l'offre d'équipements sportifs, seuls ceux qui sont discriminants pour différencier des Zus sont finalement retenus. Les indicateurs qui n'apportent pas d'information supplémentaire, soit parce qu'ils sont très corrélés aux indicateurs conservés, soit parce que les Zus ne sont pas très différentes au regard de ces indicateurs sont progressivement écartés. Les différences entre les regroupements obtenus peuvent ainsi être distinctement analysées. Les indicateurs retenus ont trait à six dimensions d'intérêts : le niveau d'équipements, la gestion, la qualité, les publics utilisateurs, la convivialité et l'accessibilité.

Une fois les classes constituées, d'autres variables démographiques, socio-économiques ou en lien avec la rénovation urbaine ont été retenues pour caractériser les classes obtenues avec la typologie.

Tableau 2

Satisfaction des ménages des Zus vis-à-vis de critères liés à leurs conditions de vie (en %)

Dimension	Indicateurs retenus
Niveau d'équipements	Nombre d'équipements pour 10 000 habitants dans la Zus Nombre d'équipements pour 10 000 habitants dans l'unité urbaine de la Zus Proportion d'équipements dans la couronne de 1000 m
Gestion	Gérés par une commune* Gérés par la région, le département ou un EPCI*
Qualité	Découverts* Avec plusieurs vestiaires* Avec aire de pratique accessible aux personnes handicapées* Mis en service entre 1975 et 1994* Mis en service en 1995 ou après*
Publics	Ouverts aux scolaires* Ouverts aux clubs* En accès libre*
Convivialité	Disposant d'une salle de réunion*
Accessibilité	Accessibles en transports en commun*

\* Proportion d'équipements dans la Zus.

## Enseignements qualitatifs : freins à la pratique sportive et perspectives pour l'action locale

Pour les élus, responsables des services municipaux, et acteurs de terrain rencontrés au cours des entretiens, les freins à la démocratisation de la pratique sportive ne relèvent pas uniquement de l'offre en équipements sportifs ; ils ont également trait au contexte local, ainsi qu'à la difficulté à connaître les publics éloignés de la pratique sportive et leurs attentes.

### Une connaissance parcellaire des attentes du public

Les élus s'appuient essentiellement sur les remontées de terrain provenant des professionnels et bénévoles des milieux scolaire, sportif et social. Pour les six territoires étudiés, seules deux municipalités ont interrogé directement la population sur les pratiques sportives ; ces enquêtes n'ont été réalisées qu'auprès du public déjà usager des équipements sportifs et/ou adhérent à une association.

En outre, la nature et l'intensité des relations qu'entretiennent les élus et les services municipaux chargés des sports avec ceux chargés de la politique de la ville sont hétérogènes dans les six villes étudiées, et la prise en compte des attentes de la population des Zus est variable d'une ville à l'autre.

Enfin, les politiques de construction ou de réhabilitation des équipements sportifs répondent le plus souvent aux besoins exprimés par les clubs. Les habitants ne sont pas toujours directement associés à ces projets.

### Les freins de contexte relevés

Les acteurs interrogés ont été nombreux à mettre en avant, parmi les éléments de contexte, des obstacles perçus comme « culturels » :

- faible valorisation du sport ;
- poids du cadre familial sur la pratique des jeunes filles ;
- faible mobilité des habitants des Zus ;
- réticence à pratiquer des sports confidentiels ou perçus comme « bourgeois ».

D'autres éléments de contexte ont également été mentionnés :

- un accès effectif aux aides financières à parfaire ;
- une information insuffisante sur l'offre de pratique sportive ;
- une offre de transports publics encore à améliorer ;
- un public perçu par les clubs comme appelant un investissement supplémentaire à l'accompagnement à la pratique.

### Des freins propres aux caractéristiques de l'offre en équipements sportifs

Les carences de l'offre d'équipements sportifs en Zus établies par l'analyse statistique se traduisent dans les préoccupations des élus, des services et des acteurs de terrain :

- la faible diversité des types d'équipements ;
- le manque de confort et de convivialité ;
- le déficit relatif et la saturation qui en découle ;
- la diversité limitée des activités proposées.

Les personnes interrogées mettent également en avant la vétusté des équipements, leur manque d'adaptation aux pratiques actuelles et la difficulté à les restructurer.

### Perspectives pour l'action locale en matière d'offre d'équipements sportifs

Les enjeux liés à la qualité et au confort des équipements sportifs sont particulièrement importants dans les quartiers de la politique de la ville.

L'insuffisance et le caractère inadapté des espaces de rangement limitent le temps de la pratique et accroissent les risques de conflits d'usage, de perte et de vol de matériel. L'ancienneté et le mauvais entretien des vestiaires réduisent l'attractivité de la pratique sportive et ses effets bénéfiques en termes d'apprentissage de l'hygiène et d'amélioration du rapport au corps. De même, l'absence d'espaces de convivialité réduit l'attractivité des équipements, les possibilités d'échanges entre les pratiquants, et la qualité de l'accueil nécessaire pour gagner la confiance des parents.

Il ressort de ces entretiens que, dans les Zus plus qu'ailleurs, il est important de veiller à :

- privilégier les équipements couverts ou du moins en partie couverts, y compris pour les équipements extérieurs (avec des structures légères).
- accroître les possibilités de stationnement à proximité de l'équipement si nécessaire ;
- assurer un entretien régulier des vestiaires et aménager des vestiaires séparés pour les femmes et les hommes, avec des douches individuelles ;
- aménager des espaces de rangement en nombre suffisant et adaptés aux besoins des différentes pratiques ;
- aménager des espaces de convivialité (buvette, salle de réunion...).

## Les contributeurs de l'étude

Cette étude a été commandée par la direction des sports du ministère chargé des sports et a été réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Un comité d'experts a également été associé à l'ensemble de la démarche pour cerner les enjeux de l'étude et les problématiques, émettre un avis sur la qualité du travail fourni par le prestataire lors de certaines étapes clés et relire le document final en vue de proposer des ajustements de rédaction.

### Le comité d'experts est composé des organismes suivants :

#### Partenaires du RES

- Association des collectivités de France ;
- Association des maires de France ;
- Association nationale des élus en charge du sport ;
- Fédération des acteurs des équipements de sports et de loisirs ;

- Association nationale des directeurs et intervenants d'installations et des services des sports ;
- Association « sports et territoires » ;
- Comité national olympique et sportif français.

### Fédérations sportives associées

- Fédération française de gymnastique ;
- Union nationale du sport scolaire.

### Administrations de l'État

- Direction des sports et services déconcentrés du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- Commissariat général à l'égalité des territoires ;
- Observatoire national des zones urbaines sensibles.

Le ministère chargé des Sports remercie les élus, agents municipaux, professionnels et bénévoles associatifs de Châtelleraut, Évry, Liévin, Mâcon, Marseille et Metz ayant accepté de participer aux entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête de terrain.

